

Annonces légales

Par arrêté préfectoral en date du 15 décembre 2016, L'ESSOR SARLADANS est habilitée officiellement à publier les annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Dordogne.

M SERVICES 24 Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros Siège social la Chapouille - 24300 Nontron AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nontron du 14 août 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée. Dénomination : M SERVICES 24. Siège : la Chapouille, 24300 Nontron. Durée : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital : 2 500 euros.

Objet : la réalisation de travaux d'aménagement, de réparation, de pose de carrelage, de peinture, de plâtre, en relation avec l'habitat pour l'intérieur et l'extérieur, en relation avec l'habitat en général, et tous travaux d'entretien d'espaces verts.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Emmanuel LACOTTE, demeurant la Chapouille, 24300 Nontron. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

SCILA PORRE

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SCILA PORRE, au Bourg, 24170 Saint-Céran, 342 925 au registre du commerce et des sociétés de Bergerac, a autorisé l'entrepreneur de son fonds de commerce et de ses fonctions de cogérant de la société civile SCILA PORRE, registre du commerce et des sociétés n° 438 104 416, ayant son siège social à Val-de-Louyre-et-Caudahe (24510), la Porte-Monsieur Bort DE GRAAF domicilié Lange-gracht 40, à Amersfoort (Pays-Bas), à être maintenu seul gérant.

Pour insertion, Signé : Maître Bertrand GEOREN.

GÉRAUD JEAN DOMINIQUE Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social la Placette - 24210 Fossemaigne RCS Périgueux

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fossemaigne du 25 août 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée. Dénomination : GÉRAUD JEAN DOMINIQUE. Siège : la Placette, 24210 Fossemaigne. Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Objet : pompes funèbres, organisation funéraire, inhumation, accompagnement funéraire, construction de caveaux, travaux funéraires, couverture, pose de menuiseries, fleuriste, vente d'articles de cadeaux, marchand de biens.

Président : Monsieur Jean Dominique GERAUD, demeurant la Placette, 24210 Fossemaigne. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

WILLEAU Société à responsabilité limitée au capital de 800 euros le Bourg - 24370 Prats-de-Carlux RCS Bergerac AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Prats-de-Carlux en date du 1er août 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée. Dénomination : WILLEAU. Siège social : le Bourg, 24370 Prats-de-Carlux.

Objet social : l'installation, la vente de chauffage sanitaire, la plomberie, la zinguerie, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'exploitation, la gestion de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital : 800 euros. Gérance : Monsieur Wilfried CHAUFFOUR, demeurant 31, avenue de Sarlat, 24590 Saillagat-Eyvignes, assure la gérance.

JULIEN FLAHAUT ARCHITECTURE Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2017, l'associé unique a décidé de transformer la société en SAS à capital unique, jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui regrouperont désormais la société.

Dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture de l'exercice de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

FIDUCIAL SOFIRAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS Parc d'Estier - 9, allée Loewy 87086 Limoges Cedex

PROPRIÉTÉS EN PERIGORD SARLU au capital de 17 000 euros 6, rue Aurélien-Brugère 24700 Montpon-Ménestérol 487 648 271 RCS Périgueux

Le 30 juin 2017, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, à compter du 1er juillet 2017, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui regrouperont désormais la société.

Forme : la société précédemment sous la forme SARLU a adopté celle de SAS. Président : Madame Patricia DACOSTA, demeurant à Périgueux (24000), 15, place Bugeaud.

LA PROTHÈSE MODERNE Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros

23, rue Gambetta 24000 Périgueux 530 248 053 RCS Périgueux

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2017, l'assemblée générale des associés de la société LA PROTHÈSE MODERNE a décidé de transférer le siège social au 200, rue Henri-Dunant, 24660 Couloumeix-Chamiers, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLU)

Par délibérations en date du 29 décembre 2015 et du 1er juin 2017, la communauté de communes du Pays de Fenelon a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal sur son territoire. La délibération n° 109 du 1er juin 2017 est, dans les matières des communes de l'EPICL et dans les matières des communes membres de la communauté de communes du Pays de Fenelon. Ce document d'urbanisme unique sur les 19 communes vise à concevoir un aménagement cohérent. Cette élaboration sera intercommunale et en collaboration avec toutes les communes et en concertation avec la population.

Par assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2017, les associés de la SARL VANDER, société au capital de 7 622 euros, dont le siège social est rue de la Prairie, zone industrielle de France, 24430 Marsac-sur-Isle, regis 27 81 908 ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er janvier 2017.

Monsieur Régis BEAUFUUVY, demeurant chemin des Carrières, 24650 Chanéolade, a été nommé liquidateur.

L.S. Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social 3, chemin de la Nuit étoilée 24750 Boulzac-Isle-Manoire RCS Périgueux

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Boulzac-Isle-Manoire (Dordogne) du 1er septembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière. Dénomination sociale : L.S. Siège social : 3, chemin de la Nuit étoilée, 24750 Boulzac-Isle-Manoire. Objet social : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Shuisen LIN, demeurant 3, chemin de la Nuit étoilée, 24750 Boulzac-Isle-Manoire.

Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Hôtel de Maleville Exposition Yves Calméjane et Isabelle Desternes



L'artiste Calméjane, dessins, pastels et peintures, et Isabelle Desternes, dessins, exposent jusqu'au 15 septembre à l'hôtel de Maleville, à Sarlat.

YOGA Respiration, tonicité, souplesse, relaxation, méditation. Adultes & Enfants. 1 séance OFFERTE. SARLAT, GROLELAG, VEYRIGNAC et PAYRIGNAC (14)

Cinéma LE REX - SARLAT. CRASH TEST AGILÉ - Vendredi 8 et samedi 9 septembre à 19h ; dimanche 10 à 16 h 30 ; lundi 11 à 14 h ; mardi 12 à 16 h 30 et 21 h 30.

La rentrée de Délire de lire Vous aimez les livres et la lecture et vous avez envie de partager ce plaisir, alors rejoignez le cercle de lecture Délire de lire. Ses membres se réunissent une fois par mois de septembre à juin, à 18 h dans les locaux de la bibliothèque municipale de Sarlat, au 32 de la rue de la République.

Nul besoin d'avoir été le premier de la classe en littérature pour participer aux discussions qui permettent à chacun de donner son avis sur le livre choisi. C'est ainsi depuis 1999, date de la création du club. Les participants, fidèles de la première heure comme nouveaux venus, ont à cœur de maintenir une ambiance chaleureuse qui permet autant de respecter le niveau de compréhension de chacun que d'approfondir l'analyse du texte.

60 ANS DU CINÉMA REX. En avant-première. Séance à 4 €. LE REPOUZZAC - Lundi 11 à 19 h. NUMÉRO UNE - Lundi 11 à 21 h 30. MARY - VO - Lundi 11 à 21 h 30. LA BELLE ET LA MEUTE - VO - mardi 12 à 19 h. L'ATELIER - Mardi 12 à 19 h. BARRY SEAL - Mardi 12 à 21 h 30.